Procès-verbal de l'Assemblée générale de Loisirs et Culture, 7 novembre 2026

ANNEXE 2 – Rapport moral

En novembre 2025, suite à la démission de Jean-François, j'ai repris la présidence avec la même équipe enrichie de deux nouveaux membres, Fabienne et Francis, qui se sont investis chacun à leur manière.

Nous avons essayé de maintenir le cap malgré les turbulences liées à cette démission. Nous avons appris à travailler ensemble, je remercie chacune et chacun pour son investissement dans la vie de l'association qui n'est pas toujours un long fleuve tranquille.

Fabienne a annoncé sa démission à la dernière réunion du Conseil d'administration en raison de ses autres engagements.

Durant l'année 2025-2026, nous avons poursuivi les mêmes activités comme Marielle l'a détaillé dans le rapport d'activités. Pas de changement à cette rentrée 2026 hormis l'arrêt de la gym tonique du vendredi soir suite à un manque d'effectif et de la sophrologie du vendredi soir pour les mêmes raisons.

Nous constatons une petite baisse du nombre d'adhérents mais l'effectif n'est pas encore complètement stabilisé, nous avons encore des inscriptions en cette rentrée de vacances de la Toussaint, nous sommes à près de 160 adhérents adultes et enfants. La baisse est sensible en gym, en sophrologie et à la marche avec un vieillissement de nos adhérents malgré l'arrivée de quelques jeunes retraités. La pratique de plusieurs activités au sein de l'association se fait plus rare. Nous avons une baisse spectaculaire pour le deuxième groupe de multisports, seulement 5 enfants inscrits, alors que le premier groupe fait le plein avec 16 enfants.

Il nous faut constater que les activités proposées même en soirée ne touchent pas les actifs. Les parents des enfants inscrits au multisports ne participent pas plus aux activités qu'aux manifestations que nous organisons.

Plusieurs associations du secteur voient également leur effectif baisser sûrement en lien avec le pouvoir d'achat et l'ambiance plus que morose.

Parmi les choses positives :

La participation à Octobre Rose organisée par les communes de Garennes et la Couture, les deux marches que nous avons encadrées Jean-François et moi ont réuni 170 participants, nous avons récolté 1070 €. La manifestation a rapporté 4512,52 € toutes animations confondues. Le 17 décembre, un chèque sera officiellement remis à la Ligue Contre le Cancer de l'Eure

Nous avons reprogrammé pour ce soir la fête de l'association prévue en juin et annulée à cause de la canicule. Jocelyne, John et Francis en ont assuré l'organisation avec le soutien des autres ateliers en particulier les ateliers écriture et théâtre animés par Marielle.

Demain après-midi, les amateurs sont invités à venir partager leurs jeux.

Le 31 janvier, les Loustics et Galopettes proposeront une représentation théâtrale à 15h.

Le week-end des 5 et 6 juin : ce sera Théâtre le samedi soir et Chorale le dimanche en fin d'après-midi.

Si la fête de la musique est renouvelée à Garennes le samedi 19 juin, la chorale participera volontiers à cet événement.

Voilà pour le programme 2027.

En conclusion de ce rapport moral, je souhaite faire un petit rappel :

Une association : c'est un conseil d'administration, élu par les adhérents qui assure la gestion, prend les décisions.

Avec un bureau composé de la présidente, vice-présidente, secrétaire, secrétaire adjoint, trésorière, trésorière adjointe, qui assure la mise en œuvre des décisions du CA et gère au quotidien. En tant que présidente, j'en assume la responsabilité mais je préfère nettement parler de Nous plutôt que de Je.

Compte tenu du nombre important d'activités, des référents ont été désignés pour faciliter la communication entre le CA et les adhérents.

Quatre membres du CA assurent également la communication via Facebook ou le site.

Une association, c'est des personnes qui viennent pratiquer une ou plusieurs activités, nous aimerions bien qu'elles ne soient pas uniquement des consommateurs mais des adhérents qui prennent part à la vie de l'association. Comme ce soir, nous sommes ravis de vous rencontrer lors de l'Assemblée générale ou des différentes manifestations.

Les activités sont animées selon le cas par des salariés (au nombre de 3 : Corinne, Fabienne et Samuel), par des prestataires (Catherine - Art Floral -, Muriel - Sophrologie et Bodyzen-, Céline - Accordéon diatonique), des bénévoles (Josette - Couture-, Maryvonne - Atelier artistique -, Josiane – Tricot -, Marielle - Ecriture et Théâtre-, Jean-François – March e-, Olivier au multisports en co-animation avec Corinne).

Tout cela pour dire qu'une association comme L&C, bien qu'à but non lucratif, a les mêmes contraintes que les petites entreprises avec une gestion administrative nécessitant une grande vigilance, un équilibre financier qui peut être fragile à certains moments.

C'est aussi un tout, rien ne peut se faire sans un nombre d'adhérents suffisant, sans des animateurs motivés et compétents et sans le soutien de la municipalité.

Cette rentrée a été particulièrement lourde pour les bénévoles en particulier pour la secrétaire et les trésorières, des fiches d'inscription mal remplies, un chèque non signé, une somme inexacte, un retard dans le paiement et j'en passe. Ces petites erreurs multipliées par un certain nombre alourdissent considérablement la gestion et demandent beaucoup d'attention, les outils mis en place ne **peuvent** pas remplacer l'humain.

L'organisation des plannings avec la réservation des salles n'est pas de tout repos pour la présidente, le moindre changement entraine d'autres changements qu'il faut gérer au cas par cas, afin qu'il y ait le moins de conséquences possibles pour les intervenants salariés et les adhérents. Par exemple, en gymnastique, nous sommes engagés pour un certain nombre de séances et par un contrat de travail pour les salariées.

A propos des salles mises à disposition par la commune, le règlement pour l'utilisation des salles par les associations vient d'être voté au dernier conseil municipal jeudi. Nous n'en connaissons pas le contenu dans le détail. Dès réception, il sera soumis au conseil d'administration avant signature.

Pour conclure : Loisirs et Culture, créé en mars 1980, fonctionne grâce à une équipe de bénévoles. Certains d'entre nous sont là depuis le début ou presque. Par définition, personne ne nous oblige à donner de notre temps, c'est parce que nous partageons un certain nombre de valeurs, que nous aimons le contact, que nous portons attention au bien commun que nous nous sommes engagés.

Nous avons vieilli avec l'association. Il faut être conscient que la fatigue s'installe et que nous ne voyons pas la relève arriver. Ce qui était prenant devient de plus en plus pesant au fil des années.

Sans dramatiser, je souhaite alerter les adhérents sur la nécessité d'un passage de relais à moyen terme faute de quoi il ne sera plus possible de poursuivre les activités et assurer la pérennité de l'association.